

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° XXXX/2026	Objet : Modification du tableau des effectifs.

Conseillers en exercice : 27

Présents :

Pouvoirs :

Absents :

Votants :

L'an deux mil vingt-six, le 12 février à 19h30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 5 février 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Alphonse BOYE, Maire,

Présents :

Absents représentés :

Absents :

M a été nommé secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique (CGFP) et notamment ses articles L313-1 et L332-8 ;

Vu l'article L313-1 du CGFP susvisé, précisant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 3 février 2026 ;

Considérant que pour suivre l'évolution des postes et des carrières des agents liée à la réussite aux concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale, aux avancements de grade et aux promotions internes, aux prévisions de recrutement, réintégration, départs et aux modifications réglementaires, il appartient au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

A

ARTICLE 1 : APPROUVE la modification du tableau des effectifs comme suit :

CREATIONS	2 Agents de maîtrise (catégorie C) 1 Attaché (catégorie A)
SUPPRESSION	1 Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe (catégorie B)

ARTICLE 2 : DIT que la rémunération et la durée de carrière sont celles fixées par la réglementation en vigueur pour les cadres d'emploi concernés.

ARTICLE 3 : DIT que les crédits nécessaires à ces dépenses sont prévus au budget 2026, chapitre 012.

ARTICLE 4 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

CERTIFIE CONFORME

MAROLLES-EN-BRIE, le 12 février 2026

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Secrétaire de séance

Alphonse BOYE

Maire de Marolles-en-Brie